

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25503**

### Intitulé

Concepteur en communication visuelle

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                         | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Institut du développement et d'enseignement méditerranéen (IDEM) | Directeur(trice)                                 |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur en communication visuelle exerce une activité artistique et graphique qui utilise des outils et supports informatiques. Son domaine d'activité est lié à l'imprimerie (support papier) et au multimédia (support écran). Cette fonction s'exerce dans la publicité ainsi que dans d'autres secteurs comme la presse, l'édition, Internet, et est aussi intégrée dans l'entreprise.

Le métier de concepteur en communication visuelle consiste à mettre du sens en images, principalement par la maîtrise de la typographie et de la mise en page que ce soit pour une affiche publicitaire ou non, la maquette d'un magazine, une couverture de livre, un logotype ou le design d'un site internet. Il conçoit, met en forme, donne du style et réalise un document ou un produit multimédia défini selon les besoins et la stratégie de communication qu'il aura élaborée pour le commanditaire.

Le concepteur en communication visuelle a pour mission de

- Réaliser le brief client, prendre les informations, analyser les besoins et définir le cahier des charges
- Passer de l'idée au concept de création (esquisses, études des tendances, proposition du projet au client et réajustement si nécessaire)
- Réaliser le projet. Le concepteur en communication visuelle réalise techniquement le concept retenu. Il supervise la chaîne graphique (production, fabrication, contrôle des coûts) Diriger et animer une équipe de maquettistes, graphistes, roughmen, photographe...) Choisir les sous traitants et traiter avec le client
- Evaluer la qualité et contrôler la production

L'ensemble de ses missions justifie sa qualification en niveau II

En outre il maîtrise parfaitement le rough et toutes les techniques graphiques PAO, WEB, DAO

Capacités liées à la la fonction d'audit de demande du client: -Auditer et écouter un client (en direct ou par le directeur d'agence)

- Prendre acte de la problématique du client et de son budget
- Circonscrire le champ de la demande et en évaluer les moyens pour sa mise en œuvre.
- Restituer le problème posé synthétiquement pour valider la bonne compréhension de la demande.

Capacités liées à la la fonction de conception du projet de communication visuelle:

- Mettre en œuvre la stratégie de création
- Traduire les idées et les concepts par des esquisses et autres techniques graphiques
- Présenter les propositions au client

Capacités liées à la la fonction de production et réalisation du projet:

- Planifier la production
- Gérer les ressources humaines
- Préparer le flux de production graphiques
- Produire et numériser les images
- mixer le texte et les images dans un document

Capacités liées à la la fonction de contrôle de la production:

- Contrôler la conformité des normes
- Reconnaître et situer exactement les éléments problématiques.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Studios de création graphi - Agence conseil en communication (Publicité)
- Agence de communication globale (identité visuelle)
- Agence de communication événementielle
- Agence de promotion et de marketing direct
- Maisons d'édition (livre ou presse)
- Sociétés spécialisées en packaging et publicité sur les lieux de vente (PLV)
- Service multimédia ou audiovisuel
- Agence web (multimédia - Internet)
- Production audiovisuelle (animation 2D et 3D)
- Studio graphique intégré dans les industries textiles (impression textile)
- Services de communication ou studios graphiques intégrés des grandes entreprises du secteur industriel

- Services de communication ou studios graphiques intégrés des grandes institutions, culturelles notamment
- Exercice indépendant à domicile (micro société ou entreprise unipersonnelle EURL)
- Collectif de graphistes indépendants

Les services (multimédia, agences de communication et de publicité, culture) sont les principaux pourvoyeurs d'offres d'emploi de cette fonction.

- Service centralisé d'imprimerie ou d'arts graphiques du secteur industriel

Concepteur en communication visuelle, Directeur artistique, Chargé de communication, Designer graphique, Infographiste, Dessinateur (publicité, presse, édition, multimédia), Graphiste, Illustrateur (presse, publicité, édition, multimédia).

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1105 : Coordination d'édition

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 3 composante:

- 1. La démarche créative.

Mise en situation professionnelle + oral

- 2. Epreuve de production

Mise en situation professionnelle

- 3. Evaluation du stage en entreprise

Livret de suivi

La certification par VAE comporte 2 modalités principales de validation, utilisées conjointement :

1) validation sur dossier - mises en situation professionnelle : examen du dossier de validation et des mises en situation professionnelles réalisées par le candidat

2) validation par entretien du candidat avec le jury

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OU | NON | COMPOSITION DES JURYS                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------|----|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X  |     | 5 personnes professionnelles dans le secteur de la communication visuelle : 3 employeurs et 2 salariés + la direction de l'école en voix consultative |
| En contrat d'apprentissage                                       | X  |     | 5 personnes professionnelles dans le secteur de la communication visuelle : 3 employeurs et 2 salariés + la direction de l'école en voix consultative |
| Après un parcours de formation continue                          | X  |     | 5 personnes professionnelles dans le secteur de la communication visuelle : 3 employeurs et 2 salariés + la direction de l'école en voix consultative |
| En contrat de professionnalisation                               | X  |     | 5 personnes professionnelles dans le secteur de la communication visuelle : 3 employeurs et 2 salariés + la direction de l'école en voix consultative |
| Par candidature individuelle                                     | X  |     | 5 personnes professionnelles dans le secteur de la communication visuelle : 3 employeurs et 2 salariés + la direction de l'école en voix consultative |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2008                      | X  |     | 5 personnes professionnelles dans le secteur de la communication visuelle : 3 employeurs et 2 salariés + la direction de l'école en voix consultative |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

#### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Concepteur en communication visuelle avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur en communication visuelle" avec effet au 31 décembre 2015, jusqu'au 17 mars 2019.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur en communication visuelle" avec effet au 7 février 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

10 à 15 titulaires de la certification par an ,en moyenne

**Autres sources d'information :**

[www.lidem.eu](http://www.lidem.eu)

<http://www.lidem.eu>

**Lieu(x) de certification :**

Institut du développement et d'enseignement méditerranéen (IDEM) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Pyrénées-Orientales ( 66) [Le Soler]

31, rue Chateaubriand 66270 Le soler (agglomération de Perpignan)

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Idem 31, rue Chateaubriand

66270 Le Soler (Agglomération de Perpignan)

Idem Barcelone

ARIES Grenoble - 8 chemin des clos - 38240 Meylan

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Concepteur en communication visuelle